

Fiche technique

FARAL OPTIMUM 402

Code : OPFOU

Liquide décapant fours (sans vapeur)

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide visqueux

Couleur : incolore

Odeur : in situ

pH à l'état pur : >12

Densité à 20°C : 1,190 à 1,200

Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton 2 x 5 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY.
Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 08/08/1996

Date de révision 9 : 23.03.2016

ELCOPHARMA

20, rue Edouard Bouthier
F.89500 Villeneuve sur Yonne

Tél: (0)3.86.87.63.63

Fax : (0)3.86.87.35.35

info@elcopharma.com

www.elco-pharma.fr

NATURE CHIMIQUE

- Hydroxyde de sodium
- Sel de sodium
- Tensio actif non ionique
- Carboxyméthylcellulose

USAGES ET PROPRIETES

FARAL OPTIMUM 402 dissout les graisses cuites et désagrège les dépôts carbonisés sur les parois des matériels de cuisson : fours et fours mixtes (à l'exception des mini-fours, des fours à pyrolyse ou à catalyse, des fours à micro-ondes), rôtissoires, pianos, grils, grilles.

FARAL OPTIMUM 402 est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

- Appliquer le produit à l'aide d'un pistolet.
- Laisser agir 10 à 20 minutes selon le taux d'encrassement.
- Rincer ensuite à l'eau potable, tiède de préférence.
- Recommencer l'opération si nécessaire.
- Pulvériser le produit sur les parois des appareils toujours débranchés et de préférence tièdes (60°C maximum).

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- Refermer l'emballage après utilisation.
- Se conformer aux prescriptions d'entretien du fabricant du four.
- Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la structure métallique du four.
- Ne pas pulvériser le produit sur l'aluminium, le cuivre, le verre, les surfaces peintes.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage : **SGH05 ; H314**
- Etiquetage additionnel

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
- Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90